



[Ce que vous pouvez faire](#) > Pesticides pour les pelouses – un risque inutile pour l'environnement et la santé

Pesticides pour les pelouses – un risque inutile pour l'environnement et la santé

Tweet 26

J'aime 307 personnes aiment ça. Soyez le premier de vos amis.

La Fondation David Suzuki, Nature Québec et Équiterre invitent les citoyens à faire entendre leur voix auprès du gouvernement du Québec pour que le Code de gestion des pesticides soit mis à jour de manière à assurer aux Québécois une protection au moins équivalente à ce qui se fait de mieux au Canada.



Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) entreprend la révision du Code et propose d'élargir la portée de l'interdiction afin de couvrir non seulement les pelouses, mais également les autres éléments des espaces verts aménagés. Donc, une bonne nouvelle.

La mauvaise nouvelle, c'est que plusieurs pesticides que l'Ontario et la Nouvelle-Écosse ont interdit en raison du principe de précaution seront toujours permis au Québec. En 2003, le Québec était la première province canadienne à encadrer l'utilisation de pesticides pour les pelouses. Toutefois, il a été devancé par d'autres provinces en matière de réglementation de pesticides utilisés à des fins esthétiques. Les politiques actuellement en vigueur en Ontario et en Nouvelle-Écosse offrent une meilleure protection pour la santé humaine, ainsi que pour l'environnement.

Joignez-vous à nous pour demander que le Québec reprenne son rôle de chef de file dans ce domaine dans le cadre de la révision du Code de gestion des pesticides.

Lire la suite: [Encadrement des pesticides au Canada : Le Québec doit rattraper son retard](#)

Plus de 993 messages ont été envoyés. Aidez-nous à atteindre notre nouvel objectif de 1,000 messages!

Courriel

À :

Jean Charest - Premier ministre du Québec <commentairespm@mce.gouv.qc.ca>,
Pierre Arcand - Ministre du Développement durable de l'Environnement et des Parcs
<ministre@mddep.gouv.qc.ca>

Objet :

Le Québec devrait renforcer son Code de gestion des pesticides

Message :

Monsieur le premier ministre, Monsieur le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs,

Je me soucie de ma santé, de celle de mes concitoyens - particulièrement les jeunes enfants - et de la qualité de l'environnement. À ce titre, il est rassurant d'apprendre que vous avez entrepris la révision du Code de gestion des pesticides. Votre proposition d'élargir la portée de l'interdiction afin de couvrir non seulement les pelouses, mais également les autres éléments des espaces verts aménagés (végétaux d'ornement, arbres, arbustes, potagers, surfaces pavées) est une bonne nouvelle.

Toutefois je me demande pourquoi le Québec permettrait l'usage de

Signature :
Les informations fournies pour la signature seront contenues dans votre message.

Prénom : *

Nom de famille :

Ville :

Province :

Code Postal :

Courriel : *

Envoyer-moi une copie de ce courriel

Informations additionnelles

Adresse :

Pays :

J'accepte de recevoir des courriels provenant de la Fondation David Suzuki, de Nature Québec et d'Équiterre

[Accueil](#) [Publications](#) [Médias](#) [Pour nous joindre](#) [English](#)